



#SANTÉ #PREVENTION Communiqué de presse

LA FONDATION APRIL EST PROROGÉE POUR 5 ANS

Depuis sa création en 2008, la Fondation APRIL s'intéresse à 2 enjeux de santé majeurs : le rapport des Français au système de santé d'une part, parce que le recours au « tout soin » n'est pas toujours adapté et que la pérennité du système de santé est un sujet central, et la santé individuelle d'autre part, parce que 40% des maladies sont évitables par nos comportements et qu'il est important de donner à chacun des clés simples pour rester en bonne santé.

En ce début d'année 2018, la Fondation APRIL se voit proroger pour 5 nouvelles années. A cette occasion, elle souhaite intensifier son action autour de la prévention santé, en assurant la promotion d'une santé tournée vers la valorisation de comportements nouveaux et l'identification des alternatives au « tout soin ». L'objectif de la Fondation est ainsi d'inciter chacun à prendre la santé du bon côté et d'ancrer son action auprès d'acteurs reconnus qui font progresser la santé sur le territoire. Elle souhaite aussi porter une attention toute particulière aux publics fragilisés ou vulnérables : les enfants, les jeunes, les aidants et les personnes en rémission après un cancer. En effet, si nous ne sommes pas tous égaux face à la santé, nous avons tous un point commun : nous pouvons tous agir pour la garder !

COMPRENDRE...

La Fondation APRIL réalise chaque année des baromètres (en partenariat avec l'Institut de sondage BVA) et un observatoire connecté (en collaboration avec des cohortes de scientifiques). **L'objectif de ces études est de produire des données quantitatives et qualitatives afin de nourrir les débats sur les besoins réels en santé et d'orienter le soutien à projet de la Fondation vers les acteurs les plus pertinents.** Dans cette optique, la Fondation a fait le choix notamment de soutenir Handicap International sur le projet Hizzy, la Fondation France Répît sur le projet de la métropole aidante, et le Centre Léon Bérard sur un programme de prévention contre la récurrence pour les femmes ayant eu un cancer du sein.

« En observant nos comportements et nos habitudes de vie, en les décryptant avec des spécialistes et les membres de son Conseil Scientifique et Ethique, la Fondation APRIL met en lumière les mécanismes qui entrent en jeu dans notre propre santé » explique Nathalie HASSEL, Directrice de la Fondation APRIL. *« A travers nos actions, nos publications et notre engagement quotidien aux côtés des publics fragilisés, nous sommes convaincus que nous pouvons les aider à mieux vivre et à être acteur de leur santé »* ajoute-t-elle.

ECLAIRER...

Si l'état de santé résulte d'interactions complexes entre différents facteurs socio-environnementaux, économiques et individuels, créant des inégalités, chacun peut néanmoins, par ses comportements, agir sur sa santé et son bien-être.

Dans cette optique, la démarche de la Fondation APRIL est de **donner à chacun des clés simples pour prendre sa santé en main**. Parce que comme le dit si bien l'adage, « il vaut mieux prévenir que guérir », la Fondation APRIL souhaite donner à chacun les moyens d'agir pour préserver son capital santé mais aussi améliorer son bien-être au quotidien autour de 5 thématiques : **l'alimentation, le stress, le sommeil, l'activité physique et l'équilibre émotionnel**.

Pour y parvenir, la Fondation s'attache à informer le grand public en proposant des contenus accessibles à tous, pragmatiques et scientifiquement étayés à travers notamment sa collection d'ouvrages « Démêler le vrai du faux », son e-magazine et ses conférences.

AGIR...

Dans le cadre de sa prorogation, la Fondation APRIL intervient dans un champ d'analyses et d'actions pour **prendre la santé du bon côté**, en privilégiant l'éclairage, la prévention, les initiatives territoriales, en portant une attention particulière aux publics en situation de fragilité :

- **les enfants**, premiers concernés par le futur système de santé et les plus malléables pour intégrer de saines habitudes de vie, ils sont aussi les premiers touchés par les inégalités que provoquent les disparités dans l'accès à l'éducation, l'information et in fine la bonne santé ;
- **les étudiants**, nouvellement autonomes face à leurs problématiques de santé (auparavant gérées par leurs parents), ils sont multi-exposés à des messages divers (souvent anxiogènes) matérialisant leur arrivée dans l'âge adulte et peuvent rencontrer des problématiques financières. Ils se retrouvent alors confrontés à différents maux : malbouffe, manque de sommeil et d'activité physique, stress...
- **les aidants**, déjà fragilisés par les accidents de la vie, ils sont surexposés au stress, dorment mal, prennent moins le temps de bien manger ; ils peuvent être exposés à des maladies chroniques et s'oublient au profit de la personne aidée ;
- **les personnes en rémission après un cancer**, pour lesquelles l'impact des actions de prévention est majeur : une personne en rémission post-cancer réduit le risque de récurrence de 30 % si elle s'adonne à une activité physique et optimise son alimentation pour prévenir la rechute.

« Agir pour aller bien, agir pour aller mieux, agir en mettant toutes les chances de notre côté pour nous préserver et anticiper les coups durs de la vie... La Fondation APRIL fournit les clés de compréhension et de savoir essentielles pour permettre à chacun de devenir l'acteur principal de sa santé... et prendre ainsi la santé du bon côté ! » affirme Bruno Rousset, Président-Fondateur de la Fondation APRIL. C'est donc avec cette conviction forte que la Fondation APRIL aborde sa prorogation pour cinq nouvelles années.

A propos de la Fondation APRIL :

La Fondation APRIL, créée par le Groupe APRIL en 2008 est composée :

- d'un Conseil d'Administration dirigé par Bruno Rousset (Président Fondateur du Groupe APRIL et Président de la Fondation APRIL) qui réunit des dirigeants du Groupe APRIL ainsi que Jean-Pierre Claveranne (Professeur des Universités, Fondateur de l'IFROSS à Lyon), Pierre-Henry Michaud (Avocat), Pierre Wolff (Docteur en médecine).

- d'un Comité Scientifique et Ethique constitué de Jean-Baptiste Capgras (Maître de conférences à l'IFROSS), d'Olivier François (Ancien directeur de l'IREPS Rhône-Alpes), du Docteur Pascal Gleyze (Chirurgien orthopédiste à l'Hôpital A. Schweitzer) et de Guillaume Rousset (Maître de conférences à la faculté de droit Lyon III, Vice-président de l'université en charge des relations internationales).

La Fondation APRIL s'appuie également sur un réseau de chercheurs et de médecins qui la conseillent et partagent leur expertise, parmi lesquels Benjamin Putois, spécialiste en psychologie cognitive, sciences cognitives, et Thérapies Cognitives Comportementales, sur les questions liées au sommeil et Martine Duclos, professeur des Universités-Praticien Hospitalier, chef du service de Médecine du Sport au CHU de Clermont-Ferrand, endocrinologue et physiologiste pour ce qui concerne l'activité physique. La Fondation APRIL est dotée d'un budget annuel de 500 000 euros, soit 2,5 millions d'euros sur 5 ans.

<http://www.fondation-april.org/>

Retrouvez l'actualité de la Fondation APRIL



Contacts presse Fondation APRIL



Agence plus2sens

Tél : 04 37 24 02 58

- Catherine Berger-Chavant – catherine@plus2sens.com
- Carmela Silletti – carmela@plus2sens.com